



Kingfisher

Kingfisher

PLAN DE VIGILANCE 2021-2022

castorama 
changer nous fait avancer

**BRICO
DEPÔT**

Edito du directeur général de Kingfisher France

Débutée il y a 30 ans en faveur de la gestion durable des forêts, la démarche d'engagement responsable du Groupe Kingfisher s'est par la suite structurée pour prendre en compte l'ensemble des impacts sociétaux et environnementaux de ses activités.

Convaincus que les entreprises ne sont pas des entités hors du monde, nous avons à cœur d'agir de façon responsable vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes : nos collaborateurs en premier lieu, en veillant à leur santé, leur sécurité et au respect de leurs libertés ; nos partenaires et tous ceux qui travaillent pour eux, afin qu'ils puissent le faire dans un cadre qui respecte leurs droits fondamentaux ; notre environnement, avec pour objectif de préserver les ressources naturelles, limiter notre empreinte carbone ainsi que celle de nos clients lorsqu'ils utilisent nos produits ; et enfin les communautés locales qui nous entourent.

Pour y parvenir, Kingfisher s'est doté d'objectifs ambitieux dans quatre domaines prioritaires : l'inclusion, parce nous voulons donner leur chance à tous les profils ; la lutte contre le changement climatique et la préservation des forêts ; l'accès à des logements plus sains et plus « verts » pour nos clients ; et enfin la lutte contre le mal-logement.

Parce que cela relève de notre responsabilité, mais également parce que nous sommes persuadés que ces risques que nous devons éviter sont aussi des opportunités de mieux faire notre métier, en cohérence avec nos valeurs, devenant ainsi un élément essentiel de notre performance.

Alain Rabec

A propos du Groupe Kingfisher

Kingfisher plc est une entreprise internationale de bricolage et d'amélioration de la maison qui compte plus de 1 470 magasins dans 8 pays. L'ambition du Groupe est de permettre à chacun de vivre mieux chez soi.

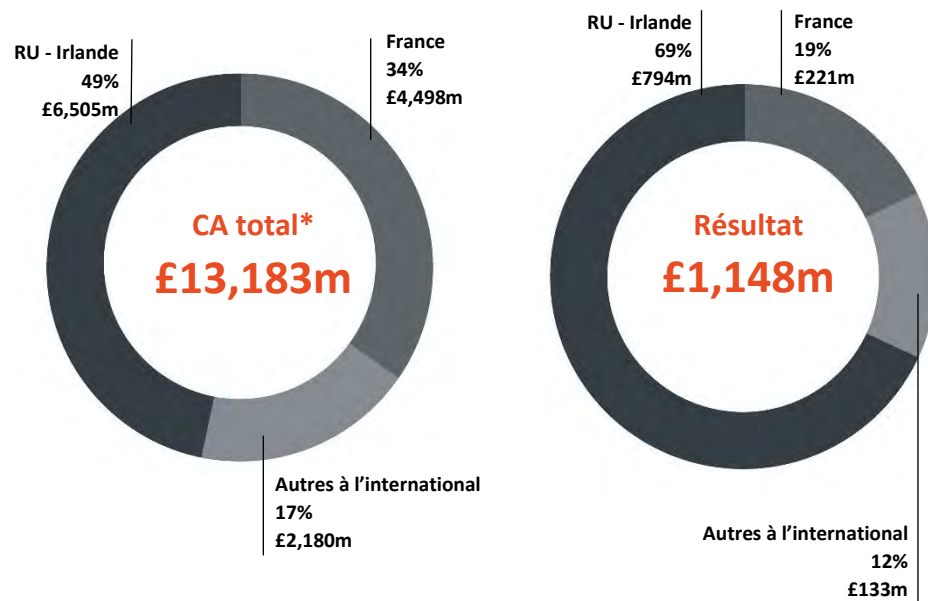
Le Groupe compte 7 enseignes distinctes qui répondent à la diversité des besoins des clients. Elles s'appuient sur la puissance du Groupe et sur son expertise.

82 000^{†*}

Collaborateurs

1 470^{‡*}

magasins



1. B&Q UK & Irlande 301, Screwfix UK & Irlande 722.
2. Castorama 93, Brico Dépôt 121.

[†] Total, et non ETP.
[‡] La vente de notre activité en Russie a été finalisée le 30 septembre 2020.

Avant-propos

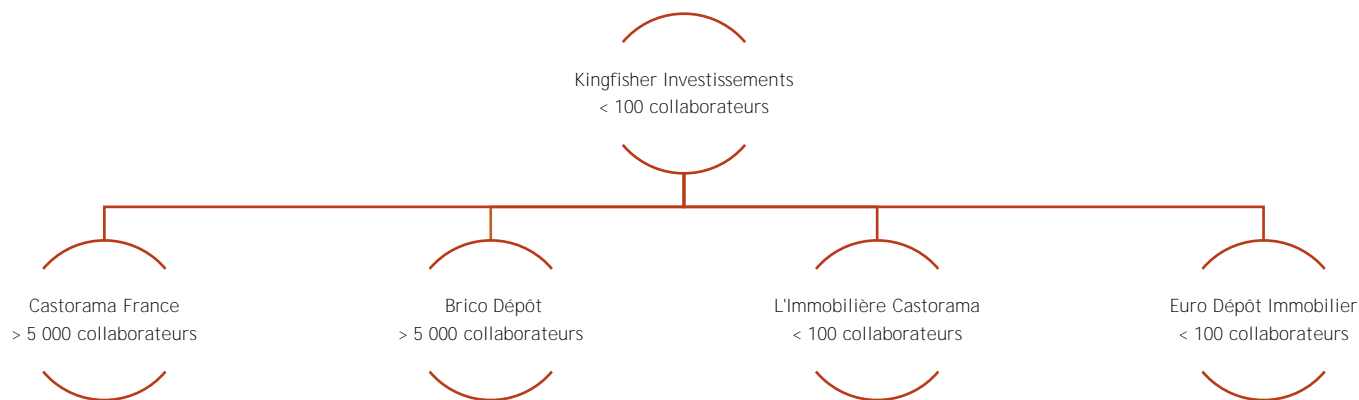
Bien que le plan de vigilance détaillé ci-après couvre l'année 2021, il nous semblait important, à l'heure où nous publions ce rapport, de mentionner nos actions en lien avec l'actualité internationale. Depuis le début de la guerre en Ukraine, Kingfisher plc et ses enseignes, notamment françaises, se sont mobilisés pour venir en aide aux populations civiles. Pour la France, cette mobilisation s'est manifestée par un soutien financier à la Croix-Rouge et la Fondation de France ainsi que par l'action des plusieurs de ses magasins et dépôts pour collecter des biens de première nécessité ou rénover des logements destinés à accueillir des réfugiés. Concernant ses approvisionnements, le Groupe Kingfisher a pris la décision de retirer de ses rayons les produits en provenance de Russie et de Biélorusse et a demandé à ses fournisseurs de ne plus utiliser de composants ou matériaux provenant de ces pays. Nous reviendrons plus amplement sur ce sujet dans notre plan vigilance 2022.

Introduction : périmètre et gouvernance

Chaque année et ce, depuis plus de 15 ans, le Groupe Kingfisher publie un rapport sur l'impact de ses activités au niveau sociétal et environnemental intitulé « Responsible Business Report ». Ce rapport, disponible sur [son site](#), couvre l'ensemble des filiales et des pays du Groupe Kingfisher dont les principales enseignes sont B&Q, Screwfix, Castorama et Brico Dépôt.

En complément, et en cohérence avec les politiques RSE du Groupe, le présent document vise à formaliser, pour l'année 2021/22, le plan de vigilance de Kingfisher concernant ses activités en France. Conformément à la loi 2017-399 du 27 mars 2017, ce plan présente les mesures de vigilance mises en place par l'entreprise pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et libertés, la santé et la sécurité et l'environnement que peuvent causer son activité, celle de ses filiales, de ses sous-traitants et fournisseurs.

En termes de périmètre, le plan présenté ici concerne principalement les activités de Castorama France et Brico Dépôt France qui figurent parmi les principales enseignes de bricolage et d'amélioration de la maison en France. En effet, l'activité de Kingfisher Investissements, en sa qualité de holding animatrice et de ses autres filiales (cf. organigramme), n'est pas significative du fait de leurs effectifs ou de leurs activités.



Organigramme simplifié France

En termes de gouvernance, le Groupe Kingfisher est doté d'un « Comité d'Entreprise Responsable », présidé par le Directeur Général du Groupe, Thierry Garnier. Ce comité a pour mission de déterminer la stratégie et les priorités de l'entreprise en matière de RSE.

En France, c'est le Comité de Direction France qui a la responsabilité de piloter et de mettre en œuvre cette stratégie.

Nouveauté cette année, Kingfisher France s'est doté d'un Comité RSE qui est en charge de l'animation des sujets RSE auprès des collègues.

Il est précisé que la majorité des dispositifs d'atténuation des risques, des systèmes d'alerte et de recueil des signalements et des dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre sont définis par le Groupe Kingfisher pour l'ensemble de ses filiales. Pour des facilités de lecture de ce rapport, le terme Kingfisher fait donc référence aux entités du Groupe, dont Kingfisher Investissements, Castorama France et Brico Dépôt France. Les principaux dispositifs spécifiques établis par Castorama France et Brico Dépôt France seront clairement mentionnés.

Pour l'ensemble des méthodologies et données, le *Responsible Business Report* publié par le Groupe fait référence.

Chiffres clés à propos de la France

Castorama France



11 119 collaborateurs



CA : 2,7 m€ (HT)



93 magasins*

• Au 31.01.2022

Brico Dépôt France



8 294 collaborateurs



CA : 2,6 m€ (HT)



123 dépôts*

• Au 31.01.2022

Quelles actions envers nos parties prenantes ?

Collègues



Etre une entreprise inclusive en supprimant les obstacles à l'emploi et en veillant à ce que nos collègues soient épanouis dans l'entreprise

Environnement



Lutter contre le réchauffement climatique en limitant notre empreinte carbone et protéger les forêts en privilégiant le bois et le papier issus de forêts gérées durablement

Fournisseurs



Veiller à ce que nos partenaires et fournisseurs adoptent des comportements en adéquation avec nos engagements

Clients



Permettre à nos clients de vivre dans des logements plus sains et plus « verts » à travers une offre de produits durables

Communautés



Lutter contre le mal-logement en soutenant des associations qui oeuvrent dans ce domaine et en permettant à nos collègues de s'engager dans des actions de solidarité

Sommaire

Cartographie des risques	10
La vigilance envers le respect des droits humains et libertés de nos collaborateurs	11
1) Référentiels et risques identifiés	11
2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves	11
2.1. Assurer l'égalité professionnelle femmes-hommes	12
2.2. Promouvoir l'évolution des collaborateurs en interne	13
2.3. Aider à l'insertion professionnelle des jeunes.....	14
2.4. Lutter contre la discrimination et devenir des sociétés inclusives	15
3) Systèmes d'alerte et de recueil des signalements	16
4) Dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre	16
La vigilance envers la santé et la sécurité des personnes (collaborateurs et clients)	18
1) Référentiels et risques identifiés	18
1.1. Vigilance envers la santé de nos collaborateurs	19
1.2. Vigilance envers la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients dans nos magasins et aux sièges	19
2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves.....	21
3) Systèmes d'alerte et de recueil des signalements	22
4) Dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre	22
La vigilance en temps de pandémie	23
La vigilance envers l'environnement	23
1) Risques et référentiels.....	23
2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves.....	24
2.1. Lutter contre la déforestation.....	24
2.2. Limiter les déchets et inciter au recyclage	25
2.3. Limiter l'utilisation de substances chimiques	27
2.4. Réduire l'empreinte carbone.....	28
La vigilance dans la chaîne d'approvisionnement	31
1) Référentiels et risques.....	31
2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves.....	32
2.1. Les processus de contrôle des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement.....	32
2.2. Les processus de contrôle des fournisseurs GFR et GNFR*	34

*GFR (Good For Resale) et GNFR (Good Not For Resale)

I. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'évaluation de matérialité du Groupe permet d'identifier les principaux enjeux, risques et opportunités en matière de responsabilité sociétale, en tenant compte des priorités commerciales et des points de vue des parties prenantes. Cette cartographie des risques présente les priorités sur lesquelles Kingfisher et ses filiales concentrent leurs actions et sert de fondation au reporting établi à la fois dans le Responsible Business Report et dans le Plan de vigilance.

L'évaluation a été mise à jour en 2020 et au début de l'année 2021.

Les enjeux prioritaires ont été identifiés sur la base d'ateliers organisés avec les parties prenantes internes, incluant les équipes en charge du développement durable. Des consultants spécialisés ont également mené des entretiens avec 20 parties prenantes externes dont des investisseurs, des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, des ONG et des associations commerciales. Les données recueillies ont ensuite été combinées pour élaborer cette cartographie des risques.

La cartographie a été révisée début 2021 par des experts externes à la lumière de la pandémie et d'autres événements majeurs de l'année écoulée. Les recommandations formulées par les consultants pour ajuster la cartographie ont été revues par le Groupe. La cartographie finale identifie, parmi les priorités absolues, le changement climatique, les droits de l'homme ou encore le bois. Ainsi, des problématiques telles que le bien-être, la santé et la sécurité, la diversité et l'inclusion prévalent et deviennent incontournables.

Des stratégies sont donc mises en place au sein du Groupe et dans les filiales pour répondre à une majorité des problématiques identifiées, en fonction de leur niveau de risque.

Matrice de matérialité



II. LA VIGILANCE ENVERS LE RESPECT DES DROITS HUMAINS ET LIBERTES DE NOS COLLABORATEURS

1) LES REFERENTIELS ET RISQUES IDENTIFIES

Le périmètre visé dans cette section concerne les collaborateurs de Kingfisher, Castorama et Brico Dépôt en France, travaillant dans les sièges et les magasins.

En termes de référentiel, le Groupe agit en conformité avec les directives et accords internationaux, à savoir :

- Les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU
- La Charte Internationale des Droits de l'Homme
- Le Pacte Mondial des Nations Unies
- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Les principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant
- Les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

Au regard de ce référentiel, les principaux risques identifiés concernant nos collaborateurs sont liés à toutes les formes de discrimination.

En ce sens, et dans un souci de **combattre** toute forme de discrimination ou de sexisme, nous avons fait de l'**inclusion** et de la **diversité** un des piliers majeurs de notre stratégie.

Les actions initiées visent à donner à tous des chances égales d'accéder à un emploi dans nos entreprises, de pouvoir y progresser et de s'y sentir bien.

2) LES DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Chaque collaborateur a pour obligation de respecter le **Code de Conduite** qui s'applique à toutes les sociétés du Groupe Kingfisher. Ce [Code de Conduite](#) reprend la volonté du Groupe de respecter tous les collaborateurs, sans distinction d'âge, de sexe, d'ethnie, de nationalité, de croyance ou de religion, d'orientation sexuelle, de changement de sexe ou de handicap, considérant que la différence des uns et des autres fait la richesse du Groupe.

Toute violation potentielle de ce Code signalée en toute bonne foi est examinée de manière approfondie, dans la plus grande confidentialité, et en garantissant qu'aucune forme de harcèlement ou de représailles ne puisse exister. Toute violation avérée pourrait entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture des relations contractuelles.

2.1- Assurer l'égalité professionnelle femmes-hommes

Dans un secteur longtemps perçu comme « masculin », la parité reste un enjeu majeur, notamment pour faire progresser la part des femmes à des fonctions d'encadrement et de top management.

Où en sommes-nous ?

Part des femmes dans le management

Part de femmes cadres (en %)

Brico Dépôt France

36,55%

Castorama France

40%

Part de femmes dans l'effectif total (en %)

Brico Dépôt France

40,7%

Castorama France

41,7%

Parmi les objectifs fixés par le Groupe, on note :

- Garantir l'accès à l'emploi
- Renforcer la représentation des femmes dans l'encadrement et les différentes filières
- Garantir l'égalité salariale femmes-hommes
- Sensibiliser autour de la lutte contre les violences conjugales (action spécifique à **Brico Dépôt France**), ainsi que les stéréotypes et le sexisme (chez **Castorama**)
- Faciliter l'équilibre entre activité professionnelle et responsabilités familiales
- Garantir l'égalité de traitement dans les parcours professionnels et les possibilités de promotion professionnelle

Des actions ont été mises en place pour atteindre ces objectifs, notamment à travers le renforcement de la communication et de la sensibilisation en interne sur l'égalité professionnelle. Des efforts de communication sont également à noter tant en interne pour assurer l'égalité dans les recrutements (ex : formation « Recrutement et discrimination ») qu'en externe pour améliorer la mixité dans les recrutements.

Depuis 2011, **Brico Dépôt France** est signataire d'un accord relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes avec des organisations syndicales représentatives. En novembre 2020, **Brico Dépôt France** a renouvelé son engagement pour les années 2021/2022/2023 par la signature d'un 4^{ème} accord conclu avec trois organisations syndicales représentatives.

De même, **Castorama France** a, depuis 2008, signé trois accords représentatives. Suite à la négociation en 2021 sur l'égalité femmes-nouveau plan d'action au travers son 4ème accord 2021-2024 conclu



relatifs à l'égalité professionnelle femmes-hommes avec des organisations syndicales hommes dans le cadre de la négociation sur la qualité de vie au travail, Castorama engage un avec l'ensemble des organisations syndicales.

En décembre 2021, a été lancé le programme « Women Leaders » dont l'objectif est de faire progresser la parité et la diversité au sein de **Brico Dépôt** et de **Castorama**. Ce programme de mentoring et de coaching a pour objectif cohorte de 20 femmes en cette première année de test, le dispositif constituer un réseau de femmes managers, en leur permettant de



d'accompagner l'évolution des femmes managers dans l'entreprise. Destiné à une première a vocation à être ensuite déployé à plus large échelle dans l'entreprise. Il permet en outre de partager leurs expériences.

Ce dispositif vient compléter les nombreuses actions de formation, de communication interne ou de sensibilisation développées par les enseignes pour permettre de lever les biais mentaux.

2.2- Promouvoir l'évolution des collaborateurs en interne

Castorama France et **Brico Dépôt France** tiennent à offrir plus qu'un emploi, une carrière, à leurs collaborateurs en leur permettant d'évoluer en interne vers des métiers dans d'autres filières d'expertise, des postes de management et d'animation d'équipes. Pour accompagner les souhaits d'évolution, de nombreuses formations sont proposées sous forme d'ateliers ou en e-learning, tant sur l'expertise produit que sur les techniques de vente ou le développement personnel. Ces formations peuvent également permettre aux collègues d'obtenir des qualifications décernées par des organismes externes.

En 2021, Castorama France a consacré près de 18 M€* à la formation de ses collègues

508 126 heures de formation ont été effectuées

*L'investissement comprend également les montants financiers liés à l'alternance.



En 2021, Brico Dépôt a consacré près de 20 M€* à la formation de ses collègues



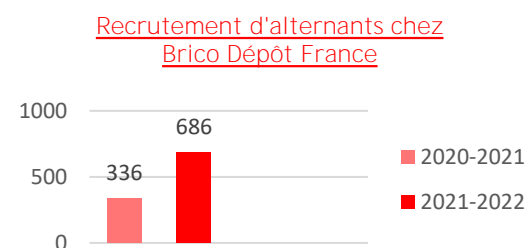
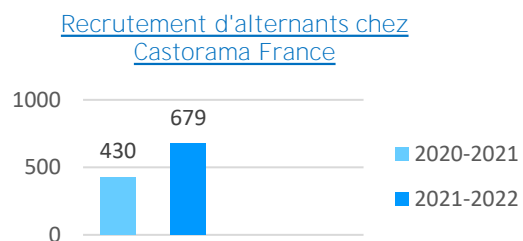
545 392 heures de formation ont été effectuées

*L'investissement comprend également les montants financiers liés à l'alternance.

2.3- Aider à l'insertion professionnelle des jeunes

Cette année, **Castorama France** et **Brico Dépôt France** ont particulièrement mis l'accent sur le recrutement d'alternants, en soutien à la jeunesse, très affectée par le contexte de la pandémie de Covid-19. 1365 alternants ont ainsi été embauchés en 2021 sur des postes accessibles à des formations allant du bac au bac+5.

Castorama France et **Brico Dépôt France** ont également établi des partenariats avec différentes universités et écoles de commerce afin de recruter des alternants ou des stagiaires en vue de les former et de les recruter à l'issue de leur formation.



Après une année 2020, marquée par l'impact du Covid, y compris pour l'accueil des alternants, le taux d'alternance a progressé pour **Brico Dépôt France** de 4,64% en 2020 à 8,75% en 2021. De même pour chez **Castorama France**, le taux d'alternance est passé de 4,41% en 2020 à un taux d'alternance à 5,56% en 2021.

Castorama France et **Brico Dépôt France** sont également partenaires de Nos Quartiers ont des Talents (NQT), une association qui accompagne les jeunes diplômés vivant en milieu urbain défavorisé à trouver un emploi. Des collègues expérimentés accompagnent ces jeunes en tant que mentors, leur permettant ainsi de gagner confiance en eux, de développer leur réseau et de bénéficier de conseils de carrière.

2.4- Lutter contre toutes les formes de discrimination

Formations proposées	
Brico Dépôt France	Castorama France
<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur la non-discrimination à laquelle l'ensemble des équipes RH, des directeurs régionaux et directeurs de dépôts ont assisté - Version digitalisée pour sensibiliser l'ensemble des managers 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation au recrutement éthique pour les managers et responsables des ressources humaines - Deux formations e-learning en accès-libre sur la plateforme « My Campus » – l'une portant sur les stéréotypes de genre, l'autre, sur la prévention des agissements sexistes du harcèlement sexuel dans l'entreprise. - Objectifs : former les managers et l'ensemble des collègues aux deux modules e-learning d'ici 2023.

OBJECTIF COMMUN 2023 :
100% des recruteurs auront suivi les formations au recrutement éthique.

En 2022, dans la continuité des engagements historiques en faveur de l'égalité femme-homme et du handicap, sera lancée une nouvelle thématique de sensibilisation interne des équipes autour de la communauté LGBTIA+.

Face à des préjugés qui perdurent, l'entreprise a un rôle clé à jouer dans l'intégration de toutes les formes de handicaps. C'est pourquoi **Castorama France** et **Brico Dépôt France** ont multiplié les actions de sensibilisation et les engagements en faveur des personnes en situation de handicap.



Chez **Castorama France**, on recense 6,15% de collègues en situation de handicap.



Chez **Brico Dépôt France**, on recense 6,16% de collègues en situation de handicap pour l'année 2021.

Ainsi, ont été organisés cette année, à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, un « handi-village » au siège de **Castorama** avec différents stands consacrés à la sensibilisation aux diverses formes de handicap (moteur, auditif, dyslexie, etc.) ainsi qu'un challenge national « Handipoursuite » en partenariat avec l'Agefiph. L'ensemble des responsables RH a été formé à la prise en compte du handicap dans leurs pratiques. Outre la formation de l'ensemble des collègues des magasins au bon accueil des clients en situation de handicap via un e-learning, les collègues bénéficient aussi chaque année de sensibilisations (1 jour) à la langue des signes française (LSF)

(105 en 2021), et en 2021/22 déjà 64 collègues ont suivi un cursus d'initiation plus poussé à la LSF (5 jours) pour être relais référent LSF en magasin afin d'accueillir les clients sourds et malentendants. Les équipes **Castorama** se sont également mobilisées au profit de la fédération française handisport (FFH) au travers des H-Games, une compétition nationale interentreprises qui a permis, après 4 semaines de challenges sportifs, de sensibiliser des centaines de collègues, d'ailleurs récompensés pour leur mobilisation par 2 trophées. En 2021, 45 personnes en situation de handicap ont été recrutées et plusieurs dizaines ont été accueillies en stage de découverte en magasin.

L'engagement de **Brico Dépôt** pour l'emploi des travailleurs en situation de handicap a notamment été illustré à travers l'initiative Handiwork. A la suite d'un premier partenariat noué en 2019, Brico Dépôt a continué à développer cette initiative permettant en 2020 de former 72 personnes en situation de handicap et d'en recruter 49. Le programme Handiwork s'articule autour de 9 semaines de formation, au cours desquelles les stagiaires sont en immersion dans les dépôts et font partie intégrante des équipes. Les stagiaires gagnent ainsi en compétences et en autonomie. Tout au long de leur expérience, ils bénéficient de l'accompagnement d'un formateur Handiwork. L'objectif : accompagner les stagiaires en situation de handicap vers l'obtention d'un emploi durable ou, *a minima*, de garantir l'employabilité des personnes formées.

3) SYSTEMES D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

En application des articles L. 2314-1 et L.1153-5-1 du Code du travail et des accords d'entreprise, des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été désignés au niveau national dans les deux enseignes et au sein de chaque comité social et économique d'établissement. Ces référents jouent un rôle de prévention, d'accompagnement et d'enquête. Leurs coordonnées – nom, prénom, fonction – figurent dans chaque **Dépôt** et **Castorama** en France afin que les victimes et témoins de faits susceptibles d'être qualifiés d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes puissent les contacter.

En avril 2021, Kingfisher France s'est doté d'un **Comité éthique et conformité France** visant à promouvoir l'intégration de la conformité et de l'éthique tout en s'assurant de la communication et du bon déploiement du Code de conduite, des autres politiques écrites mais aussi des procédures en place. Ce comité se réunit *a minima* tous les trimestres et relaye les informations, à la même fréquence, au Comité éthique et compliance du Groupe.

Kingfisher Investissements et ses filiales ont également accès à un système d'alerte indépendant. En novembre 2021, une campagne de sensibilisation au changement d'outil **Speak-up** a été réalisée. Tout signalement fait par un collègue identifié en toute bonne foi ne fera en aucun cas l'objet de sanction.



Speak-up permet de signaler, de manière anonyme ou non, un comportement ou une situation déplacée qui ne serait pas en conformité avec le Code de bonne conduite ou procédures du Groupe.

4) DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE

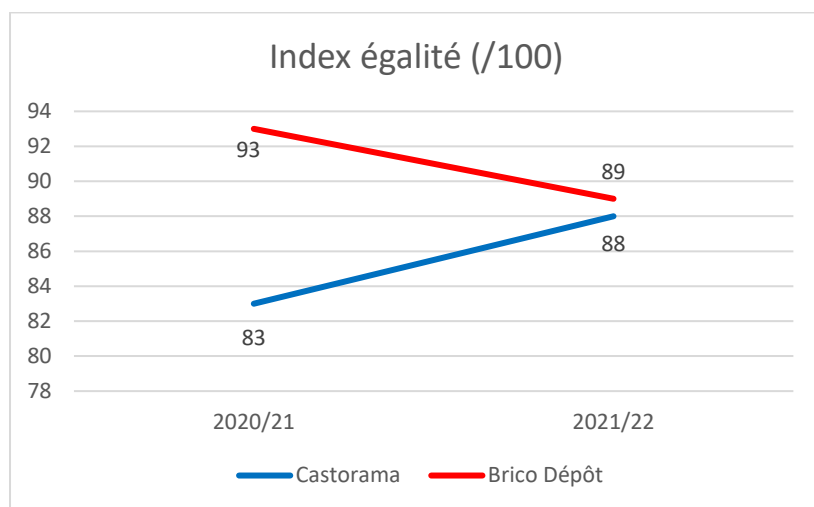
Chaque année, un **Rapport de Situation Comparé entre les femmes et les hommes (RSC)** est établi. Il s'agit d'un outil privilégié de suivi de l'égalité professionnelle dans les entreprises. Les RSC de l'année 2021 de **Castorama France** et **Brico Dépôt France** sur l'égalité professionnelle femmes-hommes sont présentés à leur Comité Social Economique Central (CSEC). Chez Castorama, un RSC est réalisé à l'échelle de chaque établissement.

Il répond à trois objectifs :

- *Mesurer* : identifier les écarts par une lecture croisée des indicateurs.
- *Comprendre* : analyser les causes directes ou indirectes des écarts, les phénomènes structurels influant sur le déroulement de carrière et comparer les conditions générales de l'emploi.
- *Agir* : recenser les actions menées pour assurer l'égalité professionnelle ainsi que les objectifs et actions prévus pour l'année à venir (plan d'action annuel).

A titre d'exemple, le RSC indique le pourcentage de femmes agents de maîtrise et cadres dans l'effectif total des agents de maîtrise et des cadres, le taux d'accès des femmes à la formation comparativement aux hommes, la part des femmes dans les recrutements, la proportion des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations, etc.

Nos deux enseignes s'appuient également sur l'**Index Egalité** pour mesurer l'égalité professionnelle dans l'entreprise. Chaque année, [Castorama France](#) et [Brico Dépôt France](#) présentent à la Commission égalité professionnelle, au Comité Social Economique Central (CSEC) et à la DREETS le détail des différents indicateurs de l'Index et le résultat obtenu. Les entités publient la note de l'Index Egalité sur leur site de recrutement.



Sur le secteur du bricolage, nos deux enseignes occupent les première et deuxième places en moyenne sur la période 2018-2022.

III. LA VIGILANCE ENVERS LA SANTE ET LA SECURITE DES PERSONNES (COLLEGUES ET CLIENTS)

1) REFERENTIELS ET RISQUES IDENTIFIES

Le périmètre visé dans cette section concerne les collègues de Kingfisher, Castorama et Brico Dépôt en France, travaillant dans les sièges et les magasins. La section sur la sécurité en magasin inclut également les clients de Castorama et Brico Dépôt.

L'ensemble des facteurs de risques est régi par le Code du Travail (facteurs de risques INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité).

Les principaux risques en matière de santé et de sécurité sont : les **risques psychosociaux** (RPS), les **risques liés au port de charge et la manutention** (Troubles Musculosquelettiques) et les **risques liés aux chutes**.

Le Groupe Kingfisher prend la santé et la sécurité de ses collègues, de ses clients et des visiteurs de ses sites très au sérieux, et il incombe à toute personne y travaillant, indépendamment de sa fonction, de veiller à ce que les normes de sécurité les plus élevées soient toujours respectées.

Depuis 2018, le Groupe Kingfisher propose une enquête sur l'expérience collègues au sein de ses filiales françaises. Cette enquête, qui s'appuie sur la plateforme [Workday Peakon](#), permet à Kingfisher de mieux comprendre comment se sentent les équipes au quotidien. Elle identifie également les points d'amélioration prioritaires. Pour ce faire, des temps d'échange permettant de déterminer les sujets clés pour les équipes sont établis. De même, la progression de l'engagement au sein des équipes est estimée par une évaluation de l'impact des plans d'actions mis en place. L'enquête réalisée **en 2021** a enregistré un **taux de participation de 79% chez Castorama France et de 92% chez Brico Dépôt France**.



84% de participation à l'enquête sur l'expérience

collègues réalisée en 2021

1.1- Vigilance envers la santé de nos collaborateurs

Le Groupe Kingfisher s'assure du bien-être physique et psychologique de ses collègues au travail.

Une cellule d'écoute et de soutien assurée par un organisme extérieur est accessible à l'ensemble des collaborateurs du siège de **Castorama France** ainsi qu'aux collaborateurs du siège de **Brico Dépôt France**. Ces cellules sont également mises à disposition dans les magasins.

Chez **Castorama France**, des formations aux Risques Psychosociaux (RPS) sont obligatoires pour les nouveaux managers depuis 2021. Tous les représentants du personnel ont été formés aux RPS en 2021/22 ainsi qu'une partie des managers, avec pour cible un déploiement auprès de tous les managers en 2022/23. La formalisation d'un processus de recueil des alertes et de gestion des situations à risque a été lancée en 2021 et sera finalisée en 2022, avec la diffusion d'un affichage pédagogique dans tous les magasins et la formation de référents internes à ce process pour sensibiliser les comités de direction des magasins à l'accueil et la gestion de ces alertes.

Par ailleurs, dans un souci de contribuer au bien-être et à la santé des collaborateurs, **Castorama France**, a mis en place un accès à la plateforme **Boost'n Go** de l'entreprise United Heroes. Cette plateforme propose des activités physiques variées en direct ou en replay (yoga, cardio, pilates, etc.) et des articles de magazine rédigés par des experts sur des thèmes variés (bien-être, nutrition, sommeil, etc.). Ludique et communautaire, la plateforme incite les collègues à pratiquer une activité régulière (marche, course, vélo, etc.), et propose plusieurs challenges solidaires dans l'année, notamment au profit de la Fondation Castorama.

Une plateforme, **Squadeasy**, est également accessible aux collègues de **Brico Dépôt France**, avec un challenge environnemental organisé en 2021 destiné à financer la plantation de 10 000 arbres en France et au Pérou tous les 100 000 km parcourus.

1.2- Vigilance envers la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients dans nos magasins et aux sièges

Kingfisher s'engage pour que ses collaborateurs puissent travailler en toute sécurité dans leur environnement professionnel.

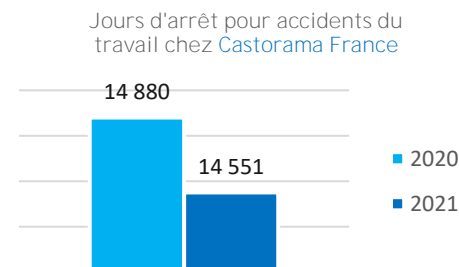
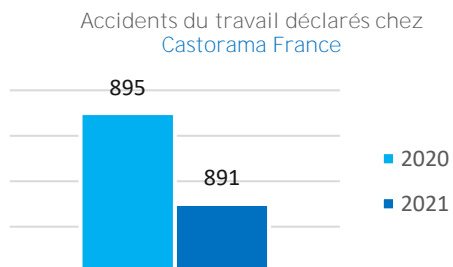
Les engagements de 2021 pilotés de manière conjointe chez **Castorama France** et **Brico Dépôt France** :

- Définir, garantir et faire appliquer les règles de stockage ;
- Faire de chaque accident une priorité, standardiser l'analyse, le traitement et la capitalisation ;
- S'assurer du respect des contrôles réglementaires, garantir les levées de réserves dans un délai imparti ;
- Susciter l'intérêt et animer la prévention au quotidien au quotidien, en partageant les événements (incidents, bonnes pratiques, management) avec l'encadrement du magasin, les remonter en région et nationalement.

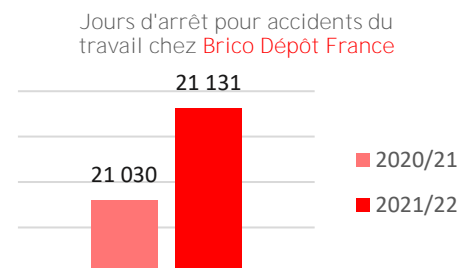
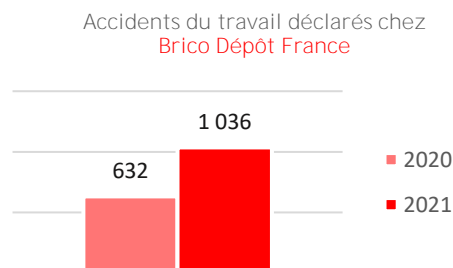
Où en sommes-nous ?



Chez **Castorama France**, on note une légère baisse des accidents du travail en 2021-2022 qui s'ajoute à une réduction du nombre de jours d'arrêt.



Chez **Brico Dépôt France**, les accidents du travail ont augmenté, passant de 632 à 1036 en 2021-2022.



Après analyse des accidents du travail, **Castorama France** a mis en place un suivi et des études pour remédier aux problèmes liés à la manutention. Trois études ergonomiques ont ainsi été lancées dans les magasins de Clichy, Fresnes et Villemomble. De même, **Brico Dépôt France** a inclus des audits : à chaque accident du travail, un arbre des causes est réalisé permettant d'éviter que ces accidents se reproduisent. Enfin, **Castorama France** met l'accent sur la formation de tous les responsables sécurité, RH et les chefs de secteurs. L'objectif étant de pouvoir limiter les accidents dans le bâtiment, l'aménagement et la logistique.

Afin de faire face à l'accidentologie, **Castorama France** et **Brico Dépôt France** mettent à disposition des collaborateurs l'ensemble des outils d'aide à la manutention et des Equipements de Protection Individuelle (EPI) permettant de prévenir le risque.

2) DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Garantir la sécurité des collègues et des clients est une priorité pour Kingfisher et ses filiales.

Chaque enseigne de distribution **Castorama France** et **Brico Dépôt France** possède un Comité de direction dédié à la sécurité et une Charte Santé et Sécurité qui est remise à tout nouveau collègue en magasin.

Des formations sont également organisées :

- **Formations réglementaires** ou sur la base du volontariat à destination de secouriste du travail, etc.
- **Formations à destination des professionnels de la santé et de la sécurité** chez l'analyse des risques et la mise en place d'actions.



l'ensemble des collègues : formation incendie, formation sauveteur
Castorama France et **Brico Dépôt**. Elles concernent la prévention,

Le document interne du Groupe, *Kingfisher Minimum Safety Standards* recense les exigences minimales attendues dans le cadre de la protection de nos collègues et nos clients. Les normes concernent les issues de secours, les avertisseurs d'incendie, les marchandises, les équipements... et constituent pour Kingfisher la base des contrôles en magasin.

La Fédération des Magasins de Bricolage, regroupant les principales enseignes de la profession, dont Castorama et Brico Dépôt, a organisé un groupe de travail composé d'experts de la sécurité des différentes enseignes. L'objectif est d'informer les dirigeants de magasins et leurs collaborateurs sur les risques constatés et leur fréquence et de leur apporter des conseils et suggestions pour mettre en place des mesures efficaces de prévention.

Le stockage :



Castorama France et **Brico Dépôt France** en tant qu'enseignes de bricolage, vendent des matériaux de construction dont le stockage peut, pour certains, représenter un danger. C'est pourquoi les deux enseignes ont fait de l'application des règles de stockage une de leurs priorités.

Exemples de règles de stockage :

- En surface de vente, toutes les palettes au dernier niveau ou en périphéries doivent être filmées et sanglées. Les niveaux intermédiaires doivent être filmés.
- Dispositif antichute sur les articles qui peuvent basculer ou glisser
- Toutes les expositions (aires de jeux extérieurs, piscines, barbecues extérieurs sécurisés et non accessibles...) doivent être fixées et sécurisées

Les Troubles Musculosquelettiques (TMS) :

Les troubles musculosquelettiques sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation (gestes répétitifs, pression temporelle, port de charges lourdes, etc.).

En règle générale, les TMS représentent la majeure partie des accidents de travail.

Ils sont donc une priorité pour **Castorama France** et de **Brico Dépôt France**. Les deux enseignes ont ainsi lancé « TMS Pro » en partenariat avec la Carsat (36 magasins Castorama, 48 Brico Dépôt dont quelques-uns non-concernés par l'obligation légale mais ayant formé des personnes-ressources) pour accompagner les magasins sur la mise en place de mesures de prévention.

Castorama France a adopté le même système que TMS Pro pour les risques chimiques (RC Pro), 26 magasins sont ici concernés.

3) SYSTEMES D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Castorama France et **Brico Dépôt France** et les filiales du périmètre France ont l'obligation interne de reporter tout accident, incident, événements évités de justesse ou violations de la réglementation en matière de santé et sécurité sur le logiciel Esanté pour **Castorama France** et sur le logiciel Net entreprise pour **Brico Dépôt France**.

4) DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE

Un tableau de bord Santé et Sécurité qui synthétise les performances de chaque enseigne de distribution est remonté une fois par mois à l'ensemble de la Direction Régionale.

Castorama France et **Brico Dépôt France** procèdent à des audits croisés entre magasins d'une même région pour s'assurer que ces magasins respectent leurs obligations en matière de santé et de sécurité. A défaut, des plans d'actions sont mis en œuvre. Ces audits sont réalisés à l'aide du support SafeScore.

Également, des chefs de secteur sont formés pour remplir le **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)** qui présente les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés.

IV. LA VIGILANCE EN TEMPS DE PANDEMIE

En 2020 pour faire face à la pandémie de Covid-19, les magasins et dépôts de **Castorama France** et **Brico Dépôt France** ont mis en place des protocoles sanitaires robustes pour accompagner leurs clients en toute sécurité pour eux et pour les collègues.

En 2021, la santé de nos collaborateurs dans les sièges, magasins et dépôt a continué à être une priorité. Face à une recrudescence de la pandémie fin 2021, quatre jours de télétravail ont été instaurés par semaine. Durant cette période, les dispositifs de soutien aux collègues ont été remis en place par les enseignes (cours de sport et ateliers bien-être en ligne, rappels aux manager de maintenir le lien avec leurs équipes).

V. LA VIGILANCE ENVERS L'ENVIRONNEMENT

1) RISQUES ET REFERENTIELS

En matière d'environnement, les principaux risques identifiés par le Groupe concernent les ressources naturelles utilisées dans ses produits, les substances chimiques, ainsi que l'empreinte carbone de ses bâtiments, de sa logistique et de l'utilisation de ses produits par les clients.

C'est pourquoi, le Groupe Kingfisher s'est engagé à avoir un impact positif sur les forêts et à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Ces engagements sont détaillés dans les politiques suivantes, accessibles sur le site de [Kingfisher plc](https://www.kingfisherplc.com).

- Politique environnementale en faveur du développement durable
- Politique sur le bois et le papier
- Politique de lutte contre la déforestation
- Politique relative aux matériaux d'emballage
- Politique relative aux substances chimiques

Le Groupe et ses filiales s'attachent à gérer leurs politiques environnementales conformément aux normes ISO 14001 et ISO 50001 et s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

De même, les critères Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (indice ESG) sur lesquels le Groupe s'appuie sont les suivants :

- Carbon Disclosure Project (CDP)
- Forest 500
- Workforce Disclosure Initiative
- SBTi, Science-Based Target Initiative

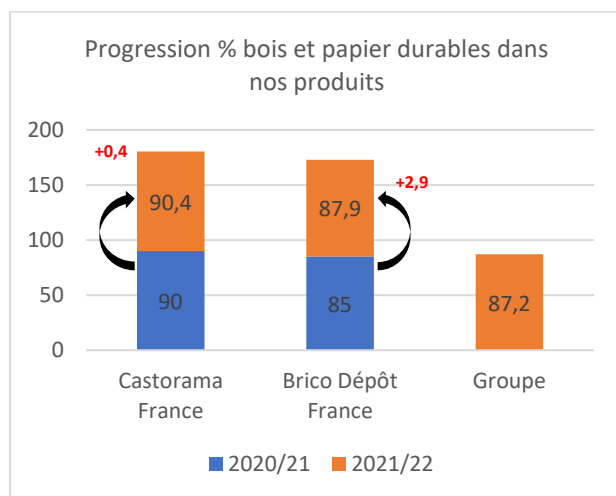
2) DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

2.1- Lutter contre la déforestation

Le bois est une ressource essentielle, présente dans une grande partie des produits vendus dans les enseignes de Kingfisher (parquets, matériaux de construction, mobiliers de jardin, éléments de cuisine, papiers peints, outillage etc.). Par conséquent, l'entreprise reconnaît son rôle dans la protection et la préservation des forêts et zones boisées et s'engage à ce que ses produits ne contribuent pas à la déforestation, à la dégradation des forêts, à la destruction d'autres écosystèmes ou zones à haute valeur de conservation. De même, le groupe veille à ce que ses produits ne mènent pas à une exploitation des personnes qui y travaillent, des peuples autochtones et des communautés locales.

C'est pourquoi l'entreprise s'est fixé pour objectif d'atteindre 100% de bois et de papier certifiés issus de forêts gérées durablement dans ses approvisionnements.

En 2021/22, pour la France les chiffres sont les suivants :



100% du papier de nos catalogues répond à nos critères en matière d'approvisionnement responsable

Nous nous engageons à demander et à n'accepter que les marchandises contenant du bois et/ou du papier répondant à nos critères d'achat responsable :

- Certification Forest Council (FSC) avec un contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement
- Certification Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)
- Marchandises contrôlées/certifiées comme étant des marchandises recyclées ou réutilisées
- Fournisseur adhérent à un organisme reconnu par Kingfisher

Nous nous engageons également à assurer la conformité au **Règlement sur le Bois de l'Union Européenne (RBUE)** et à échanger régulièrement avec les fournisseurs pour s'assurer qu'ils respectent nos exigences en matière d'approvisionnement responsable pour les produits à base de bois et de papier.

Le Groupe a également rejoint le **Leather Working Group** pour aider à améliorer les normes et la traçabilité dans sa chaîne d'approvisionnement en cuir.

Enfin, Kingfisher ambitionne de devenir « **Forest Positive** » **d'ici 2025**. Cela signifie qu'en plus de s'approvisionner de façon responsable à 100% en bois et en papier, l'entreprise va financer des projets contribuant au renouvellement des forêts afin de créer plus de forêts qu'elle n'en utilise. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Groupe a signé un partenariat avec **Rainforest Alliance**, organisation engagée dans la reforestation.



2.2- Limiter les déchets et inciter au recyclage

L'emballage protège nos produits en magasin et pendant le transport mais peut avoir un impact sur l'environnement. Le Groupe Kingfisher a revu sa stratégie d'emballage pour les produits à marques propres en 2020/21 et a introduit de nouveaux objectifs pour augmenter l'utilisation de plastique recyclé, supprimer l'usage de plastique non recyclable et réduire les déchets d'emballage.

Ainsi, le Groupe Kingfisher s'engage à :

- Réduire la quantité de déchets mis en décharge
- Permettre aux clients et recycler les emballages en utilisant en grande partie des matériaux réutilisés/recyclés et en étiquetant les emballages de manière claire et appropriée
- Mettre en œuvre des procédés de reprise et de recyclage des produits dans ses magasins. En France, par exemple, des meubles destinés à la récupération des piles, ampoules et appareils électroménagers sont déjà en place dans ses magasins et la reprise de produits usagés va progressivement s'étendre à la faveur de la loi AGECE.
- Utiliser des matériaux d'emballage présentant un risque moindre pour la santé et pour l'environnement
- Réduire l'utilisation de matières plastiques à usage unique en repensant la conception des emballages ou en utilisant des matériaux alternatifs

Et vise les objectifs suivants :

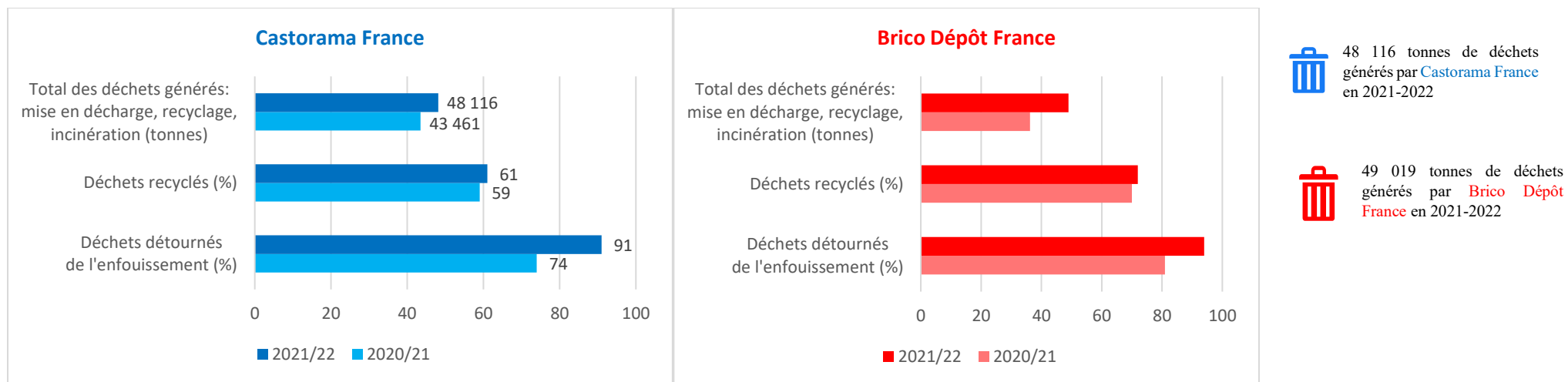
- Atteindre au moins 30% de contenu recyclé dans les emballages en plastique d'ici fin 2022
- Éliminer progressivement les emballages en plastique non recyclables tels que le PVC et le polystyrène expansé d'ici fin 2022
- Réduire les emballages en plastique de 25% (en poids) d'ici 2025

- Que tous les papiers et cartons utilisés dans les emballages soient certifiés d'origine durable d'ici 2025

Quelques exemples concrets d'actions menées par Kingfisher :

- Travailler avec les équipes de conception d'emballages et les fournisseurs pour développer des alternatives plus durables aux emballages blisters qui utilisent du carton et non du plastique.
- Développer des alternatives aux serre-câbles utilisés pour certains emballages de produits, souvent en PVC ou en nylon et difficiles à recycler.
- Faire face aux impacts des emballages dans le transport. Ces emballages sont utilisés pour protéger les produits transportés vers les magasins/dépôts et les centres de distribution. Le suremballage augmente les coûts et les émissions de carbone, moins de produits pouvant être transportés dans chaque chargement. Kingfisher organise avec les différentes parties prenantes concernées des sessions de travail pour trouver des solutions à ces problèmes. Jusqu'à présent, trois sessions ont eu lieu.

En 2021-2022, le total des déchets générés par **Castorama France** et **Brico Dépôt France** en comparaison à l'année 2020, impactée par des fermetures de magasins liées à la crise Covid. On constate également une augmentation de la proportion des déchets recyclés et de celle des déchets envoyés en décharge en raison de l'introduction de nouveaux sous-traitants.



Des tableaux de bord mensuels des déchets pour les magasins et dépôts sont élaborés afin d'encourager les améliorations.

Désormais, les contrats passés avec nos prestataires en matière de déchets incluent les objectifs de réduction et de recyclage des déchets. Depuis 2021, **Castorama France** et **Brico Dépôt France** organisent des réunions trimestrielles avec les sous-traitants pour examiner les progrès par rapport à ceux-ci.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'économie circulaire (AGEC), les enseignes ont travaillé avec les éco-organismes compétent pour préparer la mise en œuvre de leurs obligations de reprises des produits usagés rapportés par les clients.

2.3- Limiter l'utilisation de substances chimiques

Le Groupe souhaite protéger ses collaborateurs, ses clients et les employés de ses fournisseurs dans les usines grâce à une utilisation responsable des substances chimiques dans ses produits et dans sa chaîne d'approvisionnement.

Les objectifs de Kingfisher, en la matière, sont les suivants : assurer la transparence des produits chimiques nocifs utilisés dans la chaîne d'approvisionnement, éliminer les produits chimiques les plus dangereux et à haut risque et introduire cinq substances vertes d'ici 2025/26 :

- **La transparence** : Kingfisher et ses filiales s'engagent à travailler à une plus grande transparence quant aux substances chimiques utilisées dans les produits et la chaîne d'approvisionnement.
Pour les produits à haut risque, le Groupe exige des fournisseurs la communication d'une liste des substances utilisées. Le Groupe précise quels produits chimiques ne doivent pas être utilisés ou uniquement en dessous d'une quantité déterminée et a également établi des listes de substances faisant l'objet de restrictions (RSL) et des directives pour des catégories comme les textiles, les chaussures et les accessoires. Ces listes sont communiquées aux fournisseurs lors des appels d'offre. Cependant, améliorer la transparence concernant l'utilisation des produits chimiques est un processus complexe et permanent. En effet, des produits apparemment similaires peuvent pourtant contenir des substances chimiques différentes en fonction des matériaux, fournisseurs, sous-traitants ou sites de production utilisés.
- **Gestion des substances chimiques** : Outre les substances intentionnellement utilisées par les fournisseurs, certains produits contiennent aussi des substances chimiques « involontaires », dont la présence est due à des contaminations pendant le processus de fabrication. Le Groupe teste les produits afin de confirmer l'exactitude des informations données par les fournisseurs et de détecter toute utilisation involontaire de produits chimiques.
- **Innovation** : Kingfisher et ses filiales s'engagent à promouvoir l'innovation en matière de chimie durable. La chimie verte possède un grand potentiel et peut offrir des solutions sûres pour remplacer les substances dangereuses.

A titre d'exemple, Kingfisher se concentre sur l'élimination des phtalates, perfluocarburés et ignifugeants halogénés des produits de ses marques propres d'ici 2025. Le Groupe vise les produits chimiques connus pour leurs effets néfastes sur l'homme et l'environnement pour lesquels il existe des produits de remplacement plus sûrs et qui sont les plus susceptibles d'être présents dans ses chaînes d'approvisionnement prioritaires.

Kingfisher s'attache également à sensibiliser ses fournisseurs à la gestion durable des substances chimiques. Il les aide à s'émanciper de l'utilisation de certaines substances et les incite à dialoguer avec leur propre chaîne d'approvisionnement. En interne, Kingfisher forme ses collaborateurs à cette approche pour qu'ils puissent communiquer les attentes du Groupe aux fournisseurs.

2.4- Limiter l'empreinte carbone

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Kingfisher souhaite soutenir les efforts mondiaux pour atteindre zéro émission d'ici 2040 au plus tard.

En septembre 2015, Kingfisher s'est engagé à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Science Based Targets Initiative (SBTi). Le SBTi est une collaboration entre quatre organisations mondiales : le Carbon Disclosure Project, le Global Compact, le World Resource Institute, WWF. Organisation indépendante, elle définit les meilleures pratiques dans l'établissement d'objectifs scientifiques et évalue et approuve les objectifs des entreprises.

En 2019, les objectifs de réduction de carbone de Kingfisher ont été approuvés par le SBTi :

- Réduire les émissions directes (scope 1 et 2) liées aux bâtiments et aux transports de 22% en termes absolus d'ici 2025, par rapport à 2016/2017
- Réduire les émissions indirectes (scope 3) générées par sa chaîne d'approvisionnement et par l'utilisation de ses produits par les clients de 40% par million de £ de chiffre d'affaires d'ici 2025, par rapport à 2017/2018

Le nouvel objectif du Groupe (approuvé par le SBTi) est de réduire les émissions directes (scope 1 et 2) de 38% d'ici 2025, par rapport à 2017/2018. **Castorama France** et **Brico Dépôt France** s'inscrivent dans la démarche du Groupe.

Pour définir et calculer son empreinte carbone, le Groupe suit le protocole WRI/WBCSD GHG, norme mondiale de comptabilisation et de *reporting* sur les émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises.

Focus sur les performances de Castorama France et Brico Dépôt France :

En 2021-2022, **Brico Dépôt France** a vu ses émissions de carbone du scope 1 et 2 augmenter par rapport à 2016-2017 et par rapport à l'exercice précédent dû à la reprise de l'activité : + **2,1%**.

De son côté **Castorama France** a maintenu son rythme. Ses émissions de carbone du scope 1 et 2 sont les mêmes que celles de l'exercice précédent soit 13 613 tonnes de CO₂. Depuis 2016-2017, **Castorama France** a réduit ses émissions directes de **15%**.



Castorama France et **Brico Dépôt France** se sont engagés depuis 2015 dans la réduction de leurs consommations énergétiques. Certifiées ISO 50001 pour leur management de l'énergie, elles ont réduit de 40% leur consommation énergétique entre 2010 et 2020, prenant ainsi une avance de 10 ans sur l'objectif énoncé dans le décret éco-énergie tertiaire paru en 2019.

Pour y parvenir, **Castorama France** et **Brico Dépôt France** ont déployé pour plus de la moitié de leur parc de magasins un système information de gestion technique des bâtiments (GTB), permettant de contrôler les différents équipements électriques des magasins. En 2020, 100% des surfaces de vente intérieures chez **Castorama France** étaient équipées en LED et 50% chez **Brico Dépôt France**. Ce déploiement a continué en 2021. L'objectif est que l'ensemble des bureaux, réserves, surfaces de vente extérieures et parkings soit entièrement équipé en LED d'ici fin 2022.

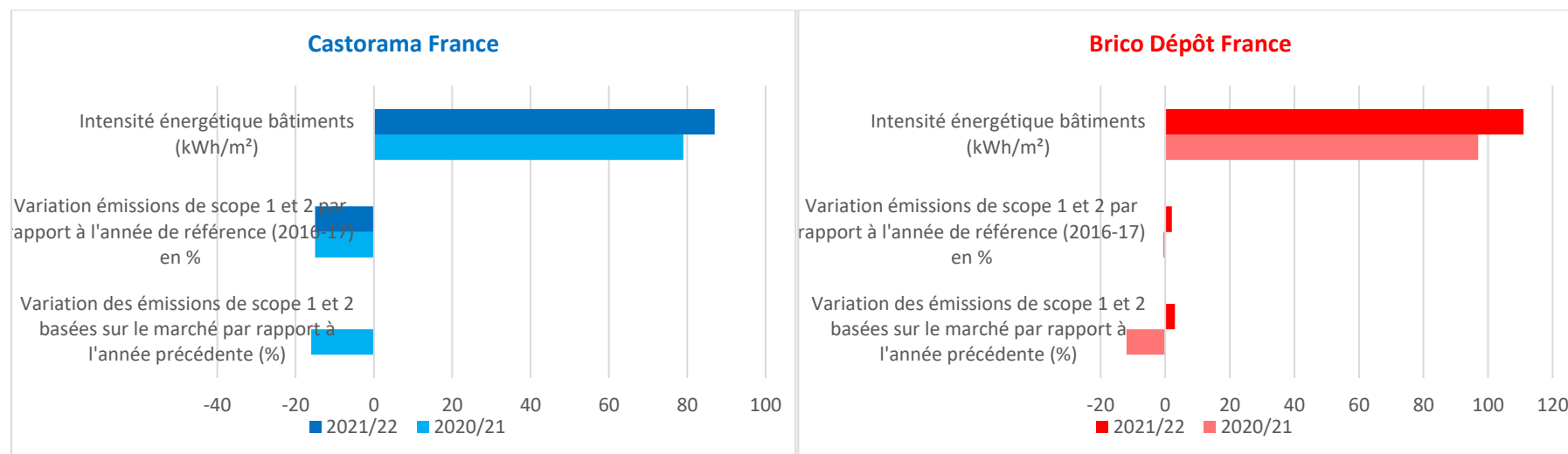
Par ailleurs, les magasins **Castorama France** d'Antibes et de Quimper sont tous deux équipés de panneaux solaires et utilisent la totalité de leur production en auto-consommation.

Le magasin **Castorama France** de Mérignac a reçu le Label BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) pour sa conception et sa réalisation avec mention « très bien ». Plusieurs aménagements ont permis de rendre ce magasin moins énergivore : lumière naturelle, surisolation, bâtiment très compact ou encore arrêt de bus en face du magasin. Ce magasin a également obtenu le Label Biodiversity.

Chez **Brico Dépôt France**, la consommation totale d'énergie et l'intensité énergétique des bâtiments a augmenté en 2021/22 de 14%. Chez **Castorama France**, la consommation énergétique totale des bâtiments a également augmenté en 2021/22 de 9%. Une partie de ces réductions est due à la pandémie de la Covid-19 qui a réduit l'activité des magasins.

Afin de continuer la trajectoire de baisse et de se conformer aux objectifs du Groupe, nos deux enseignes continuent le relamping et les bonnes pratiques, ainsi que la suppression et le remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur électriques.

A noter que notre empreinte carbone est aussi conditionnée au fait que, plus on consomme de gaz, plus elle augmente, d'autant que notre électricité est garantie d'origine hydraulique depuis le 1^{er} janvier 2021.



Concernant ses émissions indirectes de CO2 (scope 3) Kingfisher s'est engagé à :

- Réduire la consommation énergétique des produits consommateurs d'énergie.

38% des émissions de carbone de Kingfisher proviennent de l'utilisation par ses clients des produits vendus. Kingfisher peut les aider à réduire leur empreinte énergétique grâce à des produits moins consommateurs d'énergie (exemple : des appareils classés A+++ , utilisation accrue de la LED...).

- Réduire les émissions des principaux fournisseurs.

Plus de 40% de l'empreinte carbone de Kingfisher provient de sa chaîne d'approvisionnement et de la fabrication des produits. Le Groupe s'efforce de limiter l'impact environnemental de sa chaîne d'approvisionnement en recherchant des sources durables pour des produits ou matériaux comme les métaux, le plastique ou le compost sans tourbe. L'entreprise souhaite notamment réduire les émissions de carbone liées à ses sacs de ciment en privilégiant des formules à plus faible teneur en carbone

**Concernant l'objectif global de réduction de 40% par million de £ de chiffre d'affaires d'ici 2025 des émissions du scope 3
Le Groupe a atteint le chiffre de – 20% de réduction en 2021/22.**

D'autres actions du Groupe et des filiales peuvent être citées :

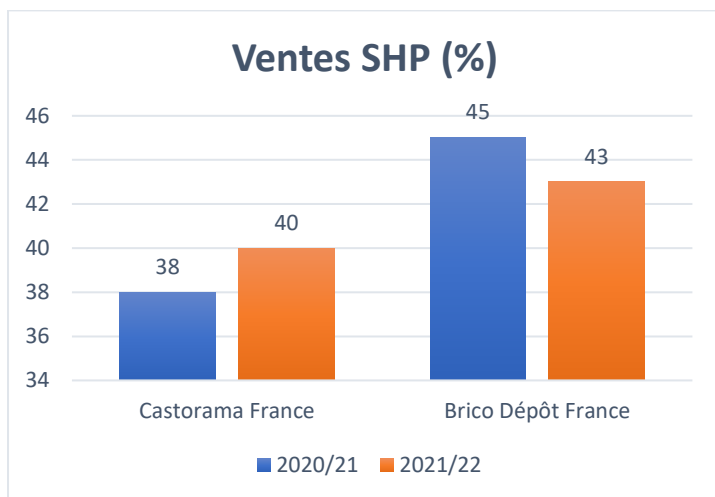
- Le Groupe a rejoint « The Business Ambition » pour 1,5°C, campagne menée par SBTi en partenariat avec le UN Global Compact et le We Mean Business. Il participe également à l'initiative Climate Change Disclosure du CDP.

Focus sur les produits durables pour l'année 2021-2022 dans nos deux enseignes :

Kingfisher souhaite être un partenaire de l'habitat durable et permettre à ses clients de vivre dans des maisons plus saines et plus respectueuses de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, le Groupe s'appuie sur son offre de **produits durables** (SHP) et le développement de ses marques propres.

Pour évaluer si un produit est durable, une grille de 250 critères a été mise en place par un groupe d'experts et validé par un partenaire extérieur. Ces critères, répartis en 9 catégories, sont ceux sur lesquels se base le Groupe pour passer au crible l'ensemble de son offre.

- Pour limiter l'impact de nos produits sur l'environnement et aider ses clients à vivre dans des maisons plus saines et plus durable, Kingfisher a, début 2020, lancé une nouvelle gamme de produits de compost 100 % sans tourbe.
Le Groupe Kingfisher s'engage en effet à proposer des produits sans tourbe très performants afin que les clients puissent jardiner responsable.
- Le Groupe s'engage également à rendre abordables les maisons plus vertes et plus saines.



Part des ventes de produits durables (SHP) 2021/22 :

Castorama France : 40% (vs 38% en 2020/21)

Brico Dépôt France : 43% (vs 45% en 2021/21)

Kingfisher a commencé à utiliser un nouvel outil d'analyse du cycle de vie (ACV) pour passer en revue les produits et gammes clés. L'outil va permettre de calculer et de comparer les impacts des produits à chaque étape et de suivre les progrès du Groupe pour les réduire.

VI. LA VIGILANCE DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le Groupe souhaite s'approvisionner auprès de fournisseurs qui partagent son engagement en matière de respect des droits de l'homme et de l'environnement. Cette vigilance est mise en place par le Groupe pour l'ensemble de ses filiales.

1) REFERENTIELS ET RISQUES

Kingfisher et ses filiales reconnaissent que la gestion et l'atténuation des risques liés aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement sont une responsabilité partagée et travaillent avec des tiers, y compris des fournisseurs, des pairs, des organisations professionnelles, des ONG et des gouvernements pour résoudre les problèmes saillants et relever les normes.

En terme de référentiel, la « Politique droits de l'homme » de Kingfisher définit l'engagement du Groupe à respecter les droits de l'homme, conformément aux accords et directives internationaux, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, la Charte internationale des droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ainsi que les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

En 2020, le Groupe a travaillé en parallèle avec un cabinet de conseil pour les problématiques liées aux droits de l'homme à travers les activités du Groupe et ses chaînes d'approvisionnement tels que définis par le Cadre de reporting conforme aux Principes directeurs des Nations Unies. 10 problématiques principales ont été identifiées :

- L'esclavage moderne
- Le travail des enfants / mineurs
- La liberté d'association / négociation collective
- La santé et la sécurité
- Les salaires / heures de travail
- Les droits fonciers
- L'épuisement des ressources naturelles
- La pollution de l'air, de l'eau et du sol
- Les impacts du changement climatique
- La discrimination

Sans oublier la prise en compte des risques tels que ceux liés à la pandémie de la Covid-19.

Ces travaux ont confirmé que les risques les plus importants en matière de droits de l'homme pour Kingfisher se trouvent dans la chaîne d'approvisionnement Goods For Resale (GFR), y compris aux étapes de l'extraction des matières premières et de la fabrication des produits.

2) DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

2.1- Les processus de contrôles des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe et ses filiales mettent tout en œuvre pour sélectionner des fournisseurs qui répondent au mieux à leurs exigences en matière d'environnement, de pratiques de travail et de droits humains. Le contrôle des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement est assuré pour partie par les dispositifs Sedex et EcoVadis et par d'autres moyens explicites ci-dessous.

Le Groupe Kingfisher soutient un certain nombre d'initiatives externes qui visent à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et à améliorer les normes dans la chaîne d'approvisionnement du commerce de détail. Par exemple, le Groupe est signataire des engagements de *Better Retail*, *Better World*, le *British Retail Consortium* (BRC) sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et membre du Pacte mondial des Nations Unies.

Par ailleurs, les politiques du Groupe abordent les droits de l'homme, l'esclavage moderne et l'approvisionnement responsable.

- Le [Code de conduite du Groupe](#) contribue à promouvoir une culture où transparence, honnêteté et équité sont la norme. Il expose notre responsabilité personnelle et partagée pour répondre à des normes éthiques élevées.

Le Code comprend une section sur l'esclavage, sur les engagements du Groupe relatifs aux droits de l'homme et sur l'approvisionnement responsable.

Chaque collaborateur a l'obligation de respecter le Code de Conduite qui s'applique à toutes les sociétés du Groupe Kingfisher et à signaler toute violation potentielle du Code.

- Les [Normes sur les conditions de travail de la chaîne d'approvisionnement du Groupe](#) définissent les normes auxquelles toutes les entreprises de notre chaîne d'approvisionnement doivent se conformer afin d'assurer le respect des droits de l'homme en conformité avec la politique Groupe des droits de l'homme.
- Une **Déclaration de transparence relative à la loi sur l'esclavage moderne** est publiée chaque année par le Groupe Kingfisher conformément au Modern Slavery Act britannique de 2015 qui oblige les entreprises à communiquer au public les mesures prises pour lutter contre l'esclavage, la servitude, le travail forcé et la traite des personnes.

- La **Politique d'approvisionnement éthique du Groupe** exige que tout site de production GFR à haut risque réalise un audit éthique annuellement ou tous les deux ans en fonction de la note reçue à la suite de l'audit initial. Plus la note est basse, au plus tôt l'audit est réalisé.
- La [politique des droits de l'homme du Groupe](#) définit l'engagement de Kingfisher et de ses filiales à respecter les droits de l'Homme conformément aux accords internationaux et aux directives, tels que les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, la Charte internationale des droits de l'homme (qui comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme), le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ainsi que les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

Nous intégrons les exigences de nos politiques de la manière suivante :

- Les nouveaux fournisseurs potentiels sont informés pendant le processus d'appel d'offre du Code de conduite, des politiques du Groupe et de l'exigence de l'audit éthique, le cas échéant.
- Les contrats fournisseurs incluent des clauses sur le respect de notre Code de conduite, politiques et normes.
- Kingfisher travaille à l'élaboration de guides spécifiques par pays pour ses fournisseurs. *Le Factory Handbook for China* a déjà été établi et fournit des détails et conseils sur les normes à appliquer sur les lieux de travail dans la chaîne d'approvisionnement. Des guides pour les fournisseurs en Inde, en Malaisie, à Taiwan et au Vietnam ont également été publiés en 2021.

Exemples de l'implication de Kingfisher dans le respect des normes dans sa chaîne d'approvisionnement :

1. Intégration des exigences de Kingfisher pour les sous-traitants

Les fournisseurs d'outils et de quincaillerie travaillent avec une multitude de sous-traitants. Le Groupe veut s'assurer que ces derniers respectent également les exigences du Groupe. Kingfisher mène un projet pilote avec ses fournisseurs d'outillage en Chine pour développer son approche dans ce domaine. Les fournisseurs sont tenus d'identifier les sous-traitants avec lesquels ils travaillent et comment ils sont sélectionnés et contrôlés. Lorsque les fournisseurs n'ont pas une approche conforme à nos critères d'approvisionnement responsable, Kingfisher travaille avec eux sur un plan d'action de mise en conformité et effectue des visites de site inopinées pour veiller à la mise en place de ce plan d'action.

2. Intégration de la *Better Cotton Initiative* aux normes responsables

En 2020, le Groupe Kingfisher a rejoint la *Better Cotton Initiative*, organisation qui promeut de meilleures normes et pratiques dans la culture du coton. En 2021, une mise à jour des critères de produits durables a intégré le *Better Cotton Initiative* comme un critère/attribut standard de durabilité.

3. Recrutement responsable des travailleurs migrants

Le recrutement et l'offre de main d'œuvre temporaire, contractuelle et saisonnière ont été identifiés comme des domaines à haut risque pour l'esclavage moderne et les droits de l'homme. Le Groupe parraine la Boîte à Outils de Recrutement Responsable d'Alliance HR, organisation professionnelle spécialisée. Cette Boîte à Outils fournit des formations gratuites, d'auto-évaluation et de soutien pour aider les fournisseurs et leurs sous-traitants à intégrer des pratiques de recrutement responsable.

Le Groupe travaille également avec le cabinet de conseil Elevate pour former les fournisseurs en Asie sur le recrutement responsable des travailleurs migrants.

Concernant les systèmes d'alerte et de recueil de signalements, la plateforme **Speak-up** permet aux salariés, fournisseurs ou toute autre personne ayant une préoccupation, y compris à propos de l'esclavage moderne et des droits humains, de le signaler, de manière anonyme ou non. En novembre 2021, une campagne de sensibilisation d'outil Speak-up a été réalisée. Tous les signalements sont examinés. Le résultat est signalé au Comité Ethique et Conformité France et Groupe selon les situations. Aucun signalement concernant l'esclavage n'a été reçu en France au cours de l'exercice 2021/2022.

2.2- Les processus de contrôle des fournisseurs GFR et GNFR¹

Pour sélectionner des fournisseurs qui répondent à leurs normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de droits humains, Kingfisher et ses enseignes **Castorama** et **Brico Dépôt** font appel à deux dispositifs, SEDEX et ECOVADIS. Ces plateformes permettent d'évaluer le risque lié aux fournisseurs et aux sites de production.

¹ GFR : Goods For Resale
GNFR : Goods Not For Resale

→ SEDEX

La plateforme Sedex est une plateforme collaborative de partage de données d'approvisionnement responsable sur les chaînes d'approvisionnement. Cette plateforme permet aux fournisseurs de partager les résultats de leurs audits éthiques et de fournir une méthode commune d'évaluation des risques.

Tous les fournisseurs de biens destinés à la revente (appelés GFR) qui travaillent avec Kingfisher ou l'une de ses filiales sont tenus de rejoindre Sedex, de remplir le questionnaire d'auto-évaluation et de donner à Kingfisher et ses filiales une visibilité sur tous les sites de production de produits finis.

Kingfisher travaille avec Maplecroft, société mondiale de conseil en risque et en stratégie qui analyse les principaux risques politiques, économiques, sociaux et environnementaux affectant les entreprises et les investisseurs mondiaux afin d'identifier les pays à haut risque. Tous les sites de production situés dans un pays à haut risque ou spécialisés dans un secteur à haut risque feront l'objet d'un audit éthique.

Si le fournisseur est inscrit sur la plateforme Sedex, il peut présenter un audit qu'il a déjà réalisé pour un autre client. Si l'audit répond à nos critères, il peut contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales. La date du prochain audit sera à déterminer pour assurer un suivi.

Si un fournisseur qui s'inscrit sur la plateforme Sedex n'a aucun audit à présenter et si son site est défini comme étant à « haut risque », il devra nécessairement réaliser un audit éthique. L'emplacement géographique du site de production et les caractéristiques des produits déterminent le risque. L'audit éthique va donner lieu à l'attribution d'une note au fournisseur et à chacun de ses sites de production. Les audits sont classés avec des notes allant de 1- Excellent à 5- Insatisfaisant. La note « Business Critical » (audits échoués) peut également être donnée. La note attribuée sera satisfaisante si le site évalué répond en totalité ou à la plupart des critères, ce qui lui permet d'être considéré en conformité et de pouvoir contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales. A défaut, si la note attribuée n'est pas satisfaisante, Kingfisher et le fournisseur établissent ensemble un plan de mesures correctives pour traiter les non-conformités du fournisseur et répondre au mieux aux exigences de Kingfisher. Un délai suffisant est laissé au fournisseur pour se mettre en conformité. Une fois les actions correctives menées, un audit de suivi est réalisé pour vérifier la conformité du fournisseur.

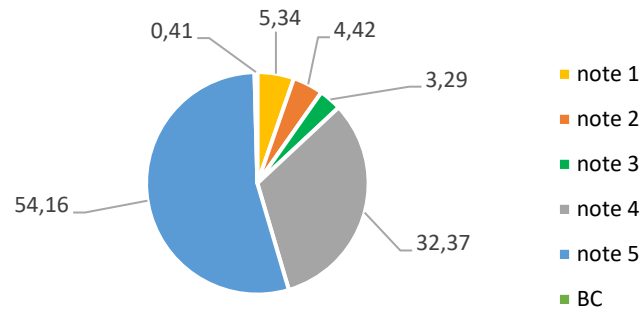
Si à la suite de l'audit éthique, le fournisseur reçoit la note « Business Critical », les commandes existantes sont bloquées et aucune nouvelle commande n'est passée auprès de ce fournisseur jusqu'à la résolution des problèmes critiques.

Pour l'année 2021-22, le Groupe Kingfisher recense 2 055 sites de production connus. Kingfisher compte 1 012 sites à haut risque et 973 audits éthiques sur les deux dernières années civiles.

Les notes sont basées sur le nombre de non-conformités identifiées au cours de l'audit :

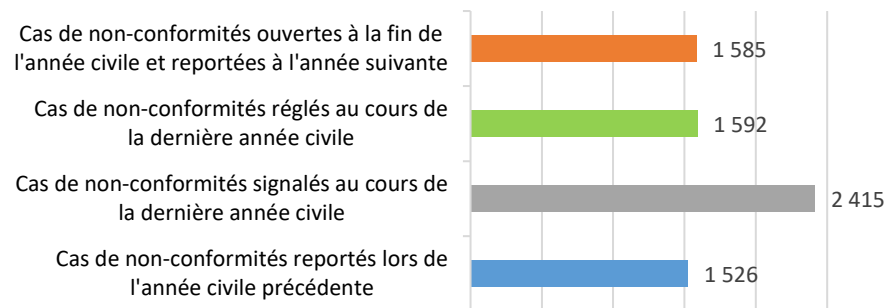
Données Groupe

Sites de production des fournisseurs - GFR
en 2021/22 par note d'audit (%)



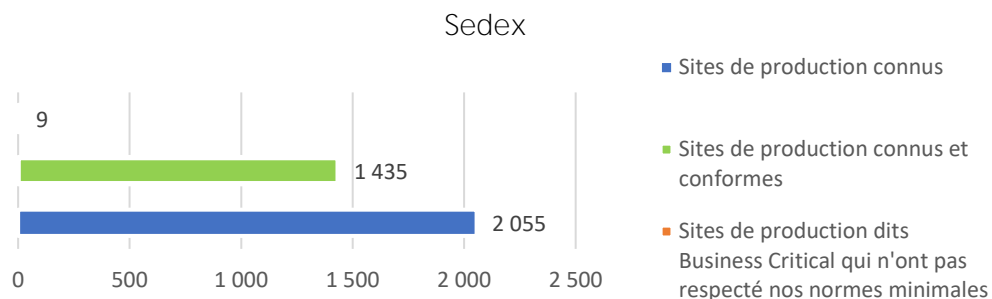
- Note 1 : Pas de non-conformité
- Note 2 : Quelques observations
- Note 3 : Non-conformités mineures
- Note 4 : 1 à 3 non-conformités majeures
- Note 5 : 4 ou > 4 non-conformités majeures ou 1 à 3 non-conformités critiques
- BC : Business Critical - Non-conformité rendant l'activité risquée pour l'entreprise ou > 4 non-conformités critiques

Nombre de non-conformités



Le nombre de non-conformités dans le tableau provient d'audits éthiques des fournisseurs du Groupe réalisés au cours des deux dernières années (2020/21 et 2021/22). Les données couvrent les sites de production enregistrés à ce jour sur Sedex.

La majorité des non-conformités concerne la santé et la sécurité. D'autres non-conformités courantes comprennent les heures de travail, les salaires et avantages sociaux et les facteurs environnementaux.



En 2021-2022, le Groupe Kingfisher a donc recensé 9 sites de production Business Critical. A noter que 8 d'entre eux ont amélioré leur note d'audit et répondent désormais aux exigences minimales de conformité.

Il est à préciser que la pandémie de la Covid-19 a rendu plus difficile le contrôle des usines et la réalisation des audits.

Certains de nos fournisseurs refusent de s'enregistrer sur la plateforme Sedex. Pour les non-adhérents, Kingfisher et ses filiales attendent d'eux qu'ils présentent une démarche équivalente rendant compte de leur situation : BSCI - Initiative de conformité sociale des entreprises, SA800 – Responsabilité sociale 800, FFC – Chambre de compensation Fair Factories, FLA – Fair Labor Association, ICTI – Conseil international des industries du jouet, WCA – Evaluation des conditions de travail d'intertek, RBA – Alliance des entreprises responsables.

→ EcoVadis

Concernant l'évaluation des risques des fournisseurs de biens ou de services non destinés à la revente (GNFR), l'approche est différente.

Le Groupe Kingfisher travaille avec EcoVadis, une plateforme d'évaluation de la durabilité qui permet de mesurer et de gérer les risques dans les chaînes d'approvisionnement GNFR.

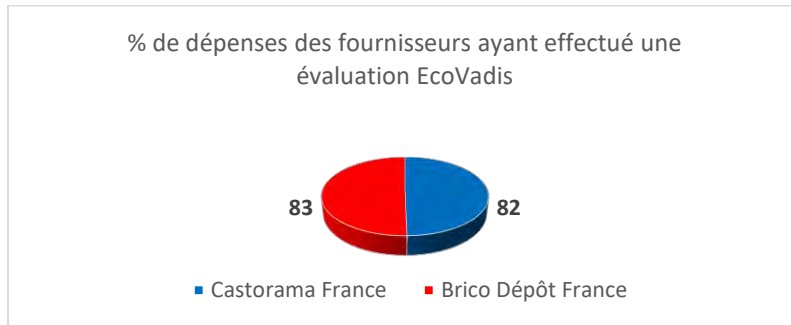
Pour les dépenses supérieures à 75 000£ par an :

Castorama France et Brico Dépôt France ont donc intégré l'évaluation EcoVadis aux critères des appels d'offre pour les nouveaux fournisseurs. Tout nouveau fournisseur a l'obligation de se faire évaluer et noter par EcoVadis. Il doit répondre à un questionnaire qui recouvre les thèmes suivants : droits humains et travail, environnement, éthique et approvisionnement durable. Les réponses sont ensuite étudiées par EcoVadis qui évalue le fournisseur en soulignant ses atouts, faiblesses et domaines à risque.

Score Bronze	Entre 47 et 55
Score Argent	Entre 56 et 66
Score Or	Entre 67 et 74
Score Platine	Entre 75 et 100

Score Bronze est le score minimum pour pouvoir contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales.

Tout fournisseur qui n'atteint pas au minimum le score Bronze doit mettre en place un plan d'action pour s'améliorer et refaire une évaluation dans les 12 mois pour démontrer qu'il atteint le niveau minimum. Kingfisher apporte son aide aux fournisseurs de faible score.



☒ L'objectif du Groupe d'évaluer 85% des dépenses GNFR supérieures à 75 000€ d'ici la fin de l'année fiscale 2021 a été atteint.

Un autre dispositif, le **Vendor Engagement Assessment (VEA)**, mis en place à l'initiative du Groupe Kingfisher, permet de contrôler la conformité des fournisseurs GNFR préalablement à tout achat de biens ou de services GNFR supérieur à 5 000 euros, qu'il s'agisse d'un nouveau fournisseur ou d'un fournisseur existant mais dont le nouvel engagement modifie les conditions initiales de sa création.

Le questionnaire VEA comprend une dizaine de questions permettant de vérifier l'intégrité, la protection des données, la sécurité des informations, la responsabilité sociétale et éthique et, pour les contrats supérieurs à 75 000€, la solvabilité.

En fonction des réponses données, des plans d'actions peuvent être demandés aux fournisseurs pour se mettre en conformité.

Les fournisseurs sans VEA, hors exceptions ou dont l'évaluation n'est pas satisfaisante ou incomplète, sont examinés par la Direction Financière pour approbation et font l'objet d'un suivi centralisé.



Kingfisher

castorama
changer nous fait avancer



Kingfisher

**BRICO
DEPÔT**